

L'activité sur le marché du travail dans les années 90

Deborah Sunter et Geoff Bowlby

La présente décennie a été marquée par la plus longue récession depuis les années 30, suivie d'une reprise qui a paru s'amorcer sans véritable création d'emplois. En 1994, l'amélioration appréciable de l'emploi et du revenu des familles a semblé mettre un terme à cette reprise «sans emploi». Cependant, en 1995 et pendant la plus grande partie de 1996, la croissance de l'emploi a ralenti de nouveau, et ce n'est qu'au début de 1997 qu'elle a été suffisamment forte pour stimuler quelque peu le taux d'emploi et la moyenne des revenus familiaux.

Le taux d'activité n'a pas emboîté le pas (graphique A). Certains observateurs, considérant le sommet atteint en 1989 comme la «norme», estiment que le taux d'activité n'a pu revenir à cette norme parce que la faible demande a découragé la main-d'œuvre. La comparaison avec le taux d'activité américain donne du poids à l'argument : aux États-Unis, le taux a légèrement fléchi au début de la récession des années 90, mais a repris le terrain perdu dès 1994, puis a poursuivi sur sa lancée (graphique B). L'inaptitude du taux canadien à faire de même semble, selon certains, appuyer la thèse voulant que la faible demande de main-d'œuvre au Canada étouffe à la fois le taux d'activité et le taux de chômage.

L'hypothèse mérite toutefois qu'on s'y attarde plus longuement. L'analyse de ce repli de la participation au marché du travail en fonction de la structure d'âge laisse entrevoir le rôle déterminant de plusieurs facteurs, notamment la fréquence grandissante des études postsecondaires et la tendance des retraites anticipées.

Deborah Sunter et Geoff Bowlby sont au service de la Division des enquêtes-ménages. On peut communiquer avec eux aux numéros respectifs suivants : (613) 951-4740 et (613) 951-3325.

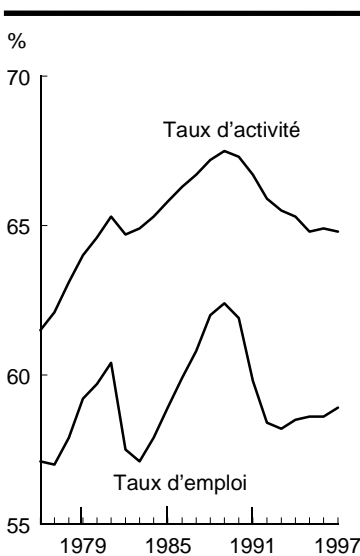
Par ailleurs, les estimations du découragement face au marché du travail indiquent que ce phénomène, s'il est défini comme l'écart entre le taux d'activité actuel et celui d'avant la récession, est largement surestimé (voir *Mesurer le découragement*).

Taux d'activité et âge

En prenant le taux d'activité de 1989 comme point de référence, certains observateurs prétendent que plus d'un demi-million de travailleurs en puissance, croyant qu'ils ne trouveraient pas d'emploi convenable, ont abandonné leur recherche d'emploi. Si la croissance de l'emploi était soutenue, disent-ils, ce groupe serait réintégré à la population active, et le taux de chômage demeurerait élevé, à court terme du moins.

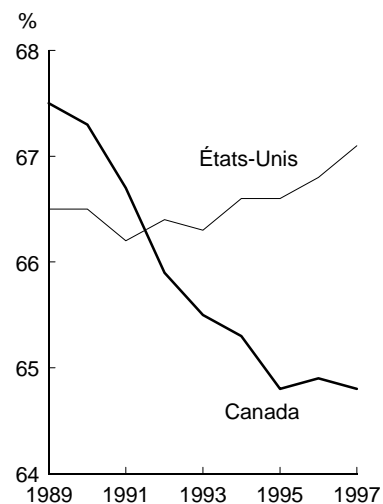
Or, quand on établit une comparaison par rapport au taux de 1989 pour

Graphique A
L'activité se maintient sous les sommets de 1989.



Source : Enquête sur la population active

Graphique B
Le taux d'activité des États-Unis excède maintenant celui du Canada.



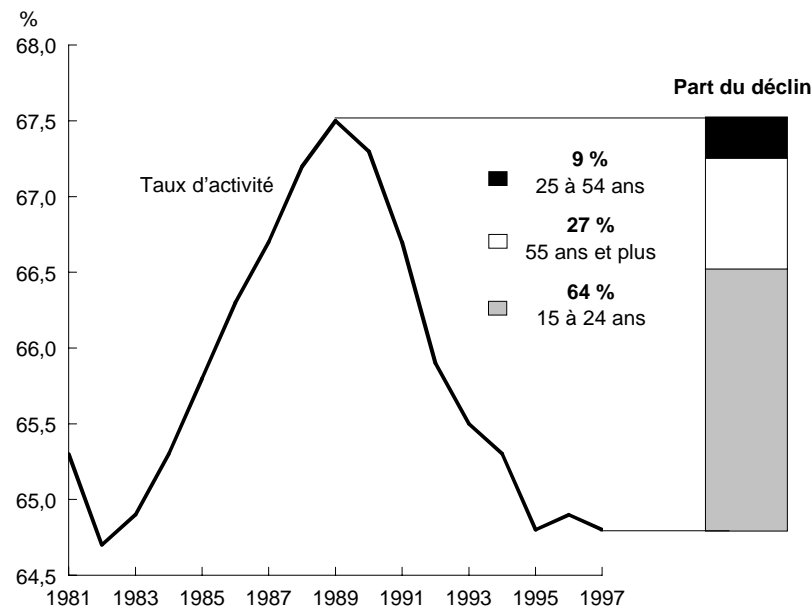
Sources : Canada, Enquête sur la population active; États-Unis, Current Population Survey

trois grands groupes d'âge, les travailleurs âgés de moins de 25 ans et ceux de plus de 54 ans expliquent 90 % de l'écart entre les taux d'activité prévu et réel. De 1989 à 1997, 64 % de l'écart était attribuable aux jeunes (15 à 24 ans) et 27 %, aux personnes de 55 ans et plus. Le groupe des 25 à 54 ans n'était à l'origine que de 9 % de l'écart (graphique C).

Par ailleurs, si on compare le taux d'activité canadien «normal», c'est-à-dire celui de 1997, au taux américain, on constate que les deux mêmes groupes d'âge expliquent l'essentiel de la différence. Au Canada, le taux d'activité des travailleurs âgés de 25 à 54 ans était inférieur de seulement 0,3 point de pourcentage à celui des États-Unis (graphique D). Dès lors, toute explication de l'écart entre les taux d'activité, qu'elle ait comme point

Graphique C

Le recul de l'activité des jeunes est à l'origine de la plus grande partie de la diminution du taux d'activité.



Source : Enquête sur la population active

de référence le taux de 1989 ou les données américaines actuelles, doit se concentrer sur les groupes d'âge aux extrémités de la distribution.

Les jeunes, l'école et la participation au marché du travail

Quelle part du déclin associé aux jeunes entre 1989 et 1997 faut-il attribuer à la tendance à long terme d'une scolarisation accrue et à la situation relativement médiocre du marché du travail?

Dans l'ensemble, le marché du travail s'est avéré difficile pour les jeunes dans les années 90. Le taux d'emploi des jeunes a dégringolé au début des années 90, reflétant la baisse de l'embauche et la hausse des mises à pied des travailleurs peu spécialisés et ayant peu d'ancienneté. Pourtant, six ans après le début de la reprise, le chômage chez les jeunes

demeurait obstinément élevé, tandis que les taux d'emploi et d'activité des jeunes stagnaient aux environs des creux enregistrés pendant la récession. Alors qu'ils étaient plus actifs sur le marché du travail que les adultes à la fin des années 80, seulement 61 % des jeunes étaient actifs en 1997, contre 66 % des adultes.

Durant la même période, les taux de fréquentation scolaire à temps plein ont monté en flèche, passant de 48 % en 1989 à 55 % en 1993, puis au chiffre record de 58 % en 1997. Bien que la hausse observée au début des années 90 puisse témoigner d'un certain découragement face à la conjoncture sur le marché du travail, cette tendance à la hausse est loin d'être nouvelle. Les taux de fréquentation à temps plein ont nettement progressé vers la fin des années 80, le marché du travail étant favorable pour les jeunes durant ces années d'expansion.

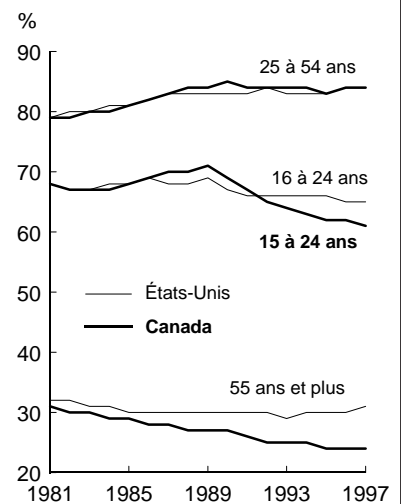
Selon les données disponibles, les taux de fréquentation scolaire des jeunes Canadiens semblent être supérieurs aux taux américains équivalents pour 1997, et ont aussi vraisemblablement connu un essor plus marqué depuis 1989. Cela expliquerait une partie de la différence entre les tendances observées dans les taux d'activité des jeunes des deux pays (tableau 1).

De toute évidence, les jeunes ont compris que leur réussite sur le marché du travail est étroitement liée à leur niveau d'instruction, aux compétences acquises en milieu de travail et à leur formation continue. Les jeunes qui veulent accéder à une profession quelconque doivent posséder des compétences nettement supérieures à celles qu'on exigeait de leurs parents il y a 20 ans (Crompton, 1995).

Quelle qu'en soit la raison, la hausse de la scolarisation exerce un effet modérateur direct sur la participation au marché du travail, puisque

Graphique D

L'écart entre les taux d'activité américain et canadien tient aux travailleurs jeunes et plus âgés.



Sources : Canada, Enquête sur la population active; États-Unis, Current Population Survey

Tableau 1
Taux de fréquentation scolaire* pour le mois d'octobre

		1989	1997	Hausse en points de pourcentage
		%		
16 à 19 ans	Canada	73,9	80,9	7,0
16 à 19 ans	États-Unis	73,6	78,4	4,8
20 à 24 ans	Canada	28,0	38,9	10,9
20 à 24 ans	États-Unis	27,0	34,3	7,3

Sources : Canada, Enquête sur la population active; États-Unis, Current Population Survey

Nota : Comprend les étudiants à temps plein et à temps partiel.

* Les taux pour les États-Unis, basés sur les inscriptions, peuvent être exagérés.

les étudiants sont beaucoup moins portés à travailler ou à chercher du travail que les jeunes qui ne sont pas aux études (tableau 2).

a chuté de 7 points de pourcentage. Les jeunes qui n'étaient pas aux études et les étudiants à temps partiel n'interviennent que pour 11 % de la baisse (graphique E).

La fréquentation scolaire accrue durant l'année scolaire a également refroidi l'activité des jeunes durant l'été. La proportion grandissante

de jeunes qui se trouvent entre deux années scolaires (c'est-à-dire qui prévoient reprendre les cours en septembre) représente environ 30 % du recul global du taux d'activité des jeunes de mai à août. Près de 60 % de l'écart est attribuable à la diminution de l'activité des étudiants qui poursuivent leurs études et s'explique vraisemblablement par la pénurie des emplois d'été qui a caractérisé les années 90. Enfin, les jeunes qui ont quitté l'école ne représentent que 12 % du repli (graphique F).

Variations provinciales de la fréquentation scolaire

Les facteurs sous-jacents de la baisse du taux d'activité des jeunes dans les années 90 varient d'une province à l'autre. Par exemple, malgré une hausse de l'activité chez les étudiants à temps plein et à temps partiel et chez les jeunes qui n'étaient pas aux études, l'activité globale des jeunes en Saskatchewan a régressé entre 1989 et

Tableau 2
Taux d'activité des jeunes

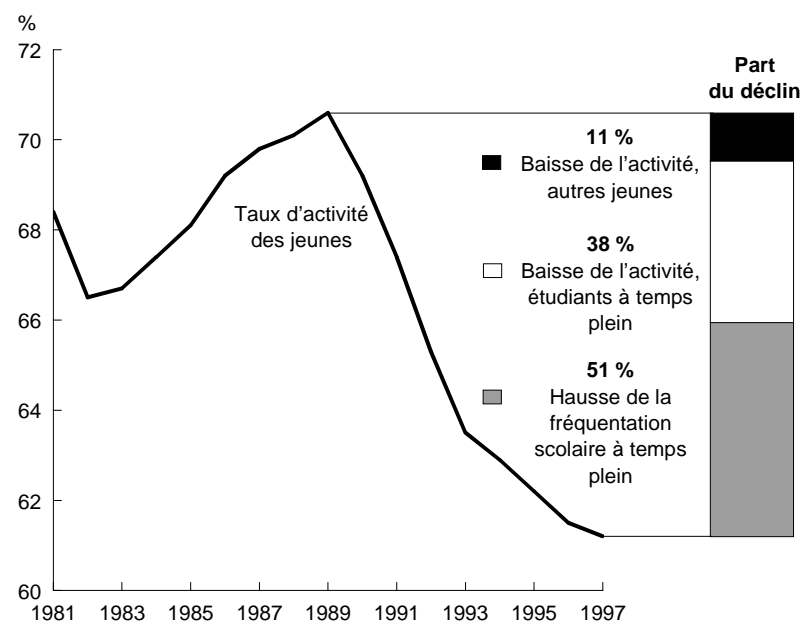
	1980	1989	1993	1997
	%			
Étudiants	36,0	47,3	42,6	40,3
Non-étudiants	85,2	87,2	84,6	85,2

Source : Enquête sur la population active

Nota : Les données sont des moyennes de huit mois (janvier à avril, septembre à décembre).

La fréquentation scolaire accrue explique plus de la moitié du recul de l'activité des jeunes sur le marché du travail qui s'est produit entre 1989 et 1997'. (Si les taux de fréquentation scolaire étaient demeurés les mêmes qu'en 1989, le taux d'activité des jeunes aurait été beaucoup plus proche de celui des adultes.) Par ailleurs, la diminution du pourcentage des étudiants à temps plein actifs sur le marché du travail est à l'origine de 38 % du recul. (Il y a 10 ans, les jeunes qui étudiaient à temps plein tout en travaillant ou en cherchant du travail étaient beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui. Entre 1989 et 1997, l'activité des étudiants à temps plein

Graphique E
La baisse du taux d'activité des jeunes tient avant tout à la hausse de la fréquentation scolaire à temps plein.



Source : Enquête sur la population active

Tableau 3
Raisons du déclin du taux d'activité des jeunes selon la province

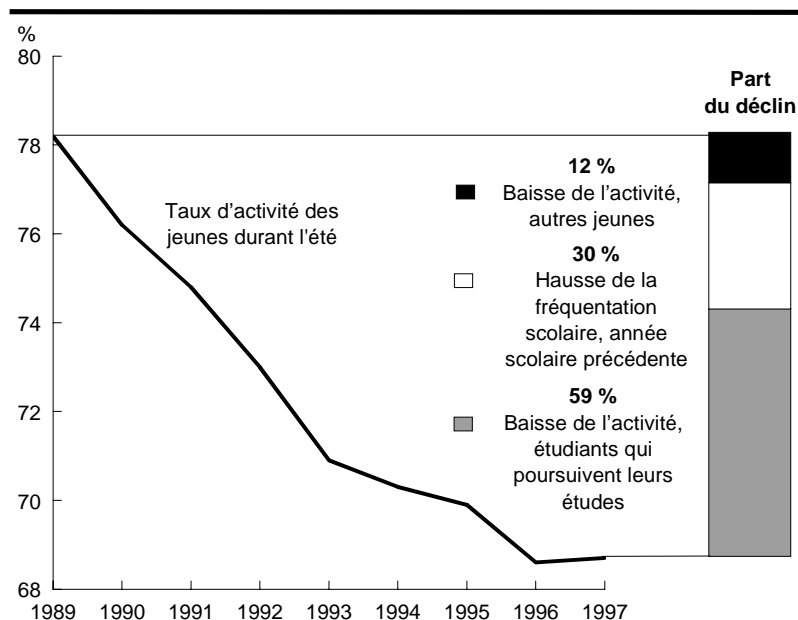
	Taux pour 1997			Variation par rapport à 1989			Part du déclin		
	Taux d'activité			Taux d'activité			Taux d'activité		
	Fréquentation scolaire à temps plein	Étudiants à temps plein	Étudiants à temps partiel et non-étudiants	Fréquentation scolaire à temps plein	Étudiants à temps plein	Étudiants à temps partiel et non-étudiants	Fréquentation scolaire à temps plein	Étudiants à temps plein	Étudiants à temps partiel et non-étudiants
	%			points de pourcentage			%		
Canada	58,2	37,7	85,1	10,5	-6,8	-2,3	51	38	11
Terre-Neuve	61,1	15,1	68,6	12,0	-0,7	-2,4	82	5	14
Île-du-Prince-Édouard*	53,6	34,3	90,2	5,8	-2,8	7,0
Nouvelle-Écosse	57,8	35,2	83,1	8,3	-3,7	-1,2	61	31	9
Nouveau-Brunswick	53,6	27,4	78,7	6,5	-1,9	-2,0	63	18	19
Québec	60,6	31,4	83,1	14,1	-5,7	-2,2	63	28	9
Ontario	61,5	42,4	86,0	10,9	-9,6	-4,0	38	47	15
Manitoba	50,4	47,2	88,0	5,5	-0,4	-0,5	84	8	10
Saskatchewan	53,0	86,8	38,8	6,4	0,6	1,5	100	-	-
Alberta*	52,0	42,4	89,6	7,1	-1,7	1,9
Colombie-Britannique	53,4	36,1	85,1	10,1	-11,2	-5,0	36	43	20

Source : Enquête sur la population active

Nota : Les données sont des moyennes de huit mois (janvier à avril, septembre à décembre).

* Dans ces deux provinces, le taux d'activité pour certains groupes de jeunes a augmenté, tandis qu'il a diminué pour d'autres. Cela n'a toutefois pas eu d'incidence significative sur les résultats.

Graphique F
Les emplois d'été sont plus difficiles à trouver dans les années 90.



Source : Enquête sur la population active

1997, et le recul est entièrement imputable à la fréquentation scolaire. Le nombre croissant d'étudiants à temps plein a fait fléchir le taux (tableau 3).

Le Manitoba a connu une situation semblable, l'activité des étudiants à temps plein demeurant à toutes fins utiles inchangée. Environ 84 % du repli de l'activité des jeunes est attribuable à une fréquentation scolaire accrue. À Terre-Neuve, le taux de fréquentation scolaire a progressé de 12 points de pourcentage entre 1989 et 1997, ce qui explique 82 % du recul de l'activité des jeunes. Au Québec, le taux de fréquentation scolaire a augmenté de 14 points de pourcentage, hausse à laquelle on attribue près des deux tiers du recul de l'activité des jeunes.

À l'opposé, la baisse marquée du taux d'activité des étudiants à temps plein de l'Ontario et de la Colombie-Britannique (11 et 10 points respectivement) a contribué au déclin général de l'activité des jeunes dans ces provinces.

Mesurer le découragement

L'Enquête sur la population active mesure directement le découragement au moyen de questions explicites. Ainsi, on pose les questions suivantes aux répondants qui ne travaillent pas ou ne cherchent pas d'emploi présentement :

«Voulez-vous un emploi la semaine dernière? Quelle est la raison principale pour laquelle vous n'avez pas cherché de travail la semaine dernière? Auriez-vous pu travailler la semaine dernière si un emploi convenable vous avait été offert?»

Le tableau qui suit donne la répartition des Canadiens en âge de travailler (15 ans et plus) selon leur situation d'activité, puis classe les Canadiens ne faisant pas partie de la population active selon leurs réponses aux questions.

Population en âge de travailler, 1997

	milliers
Population de 15 ans et plus	23 687
Personnes occupées	13 941
Chômeurs	1 414
Inactifs	8 333
Incapable de travailler	654
Peut être en mesure de travailler	7 678
Voulait un emploi si un emploi convenable lui était offert	458
Absence de recherche pour des motifs non économiques	269
Maladie	48
Raisons personnelles ou familiales	64
Études	93
Sans raison/autre	64
Absence de recherche pour des motifs économiques	188
Découragé, croit qu'aucun emploi n'est disponible	108
Attend un rappel	56
Attend une réponse	24

Ceux qui voulaient un emploi et étaient disposés à travailler mais qui n'avaient pas cherché de travail, croyant ne pas pouvoir trouver d'emploi convenable, sont classés comme étant **découragés**, conformément aux normes internationales. Ce groupe n'est pas compris dans les estimations officielles de la population active et du chômage, mais on s'y intéresse de près puisqu'il représente une main-d'œuvre potentielle et constitue un baromètre de l'état du marché du travail. Dans le même ordre d'idées, ceux qui voulaient un emploi et étaient disponibles, mais qui n'ont pas fait de recherche parce qu'ils attendaient une réponse ou un

rappel d'un employeur, ne sont pas classés parmi les travailleurs découragés, mais se situent également en marge de la population active et ne sont pas actifs pour des raisons économiques (Jones et Riddell, à paraître).

Si l'écart entre le taux d'activité «prévu» et le taux réel en 1997 était le résultat du chômage invisible, le nombre estimatif de personnes inactives pour des raisons économiques dépasserait le demi-million. Cependant, seulement 188 000 personnes en moyenne n'étaient pas actives pour des raisons économiques; de ce nombre, seulement 108 000 étaient classées comme travailleurs découragés.

L'ampleur relative du découragement peut être envisagée de deux façons. Exprimé en pourcentage de la population active, le découragement traduit les répercussions potentielles qu'auraient les travailleurs découragés sur les chiffres du chômage. Par ailleurs, la prise en compte des personnes inactives comme dénominateur permet d'identifier la population à risque puisque seules ces personnes peuvent être considérées comme découragées.

Exprimé en pourcentage de la population active, le découragement est relativement faible, soit 0,7 %. Il est le plus fréquent chez les travailleurs âgés de 55 ans et plus, et le moins fréquent chez ceux qui ont de 25 à 54 ans, et ce, même si on élargit l'estimation afin de tenir compte de tous ceux qui se trouvent en marge de la population active pour des raisons économiques.

Toutefois, la situation change si on choisit comme dénominateur la population inactives (c'est-à-dire le nombre de personnes n'entrant pas dans les catégories d'actifs ou de chômeurs). Puisque la plupart des hommes et bien des femmes du groupe des 25 à 54 ans doivent travailler, les personnes inactives sont plus

susceptibles de se trouver découragés ou en marge du marché du travail que les personnes plus âgées ou plus jeunes.

Le niveau d'instruction a une profonde incidence sur le rapport des personnes découragées aux personnes actives. Ce rapport est au-delà de six fois plus élevé chez les personnes qui ont tout au plus une 8^e année (3,1 %) que chez les personnes qui ont un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires (0,4 %) ou universitaires (0,2 %).

Exprimé en termes relatifs, le découragement tend à être plus marqué dans les régions où le taux de chômage chronique est élevé, Terre-Neuve étant l'exemple le plus probant. Le taux de découragement est supérieur à la moyenne nationale dans les autres provinces de l'Atlantique ainsi qu'au Québec, mais inférieur en Ontario et dans les provinces de l'Ouest.

Travailleurs découragés selon la province, 1997

	Total	En % de	
		la population active	des inactifs
	milliers	%	
Canada	108	0,7	1,3
T.-N.	21	8,9	9,9
Î.-P.-É.	1	0,8	1,7
N.-É.	6	1,3	2,0
N.-B.	6	1,5	2,3
QC	31	0,9	1,4
Ont.	26	0,4	0,9
Man.	2	0,4	0,8
Sask.	3	0,5	1,0
Alb.	3	0,2	0,6
C.-B.	9	0,5	0,8

Proportion de travailleurs en marge de la population active, 1997

		Inactifs pour des motifs économiques *			
		Total, en % de		Découragé, en % de	
		Population active	Inactifs	Population active	Inactifs
		%			
15 ans et plus	Les deux sexes	1,2	2,3	0,7	1,3
15 à 24 ans	Hommes	1,5	2,6	0,9	1,5
	Femmes	1,3	1,8	0,8	1,1
25 à 54 ans	Hommes	1,0	10,6	0,5	4,9
	Femmes	1,1	3,7	0,7	2,3
55 ans et plus	Hommes	1,9	0,9	1,2	0,6
	Femmes	2,3	0,5	1,7	0,3

* Comprend les travailleurs découragés et ceux qui attendent une réponse ou un rappel.

L'incidence de la retraite anticipée

Les personnes âgées de 55 ans et plus sont les deuxièmes grands responsables de la diminution globale du taux d'activité dans les années 90. Ce groupe était en outre à l'origine de l'essentiel de l'écart entre les taux d'activité américain et canadien en 1997, écart qui est apparu au milieu des années 80 et qui s'est élargi depuis.

Le taux d'activité des hommes âgés de 55 à 64 ans régresse depuis bon nombre d'années, glissant de 77 % à 59 % entre 1976 et 1995. (En 1996 et 1997, le taux s'est relevé quelque peu pour la première fois en plus de 20 ans.) Les femmes du même groupe d'âge sont de plus en plus portées à prendre part à la population active, leur taux d'activité s'établissant à 36 % en 1997, contre 32 % en 1976.

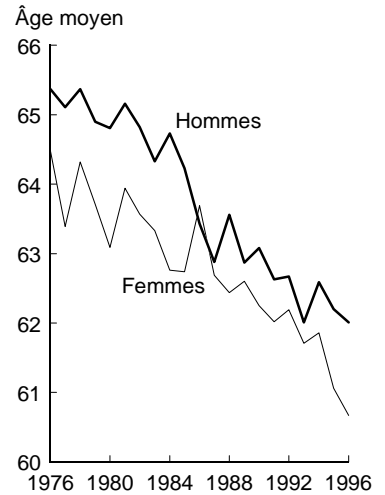
Le déclin du taux d'activité des hommes dans les années 70 et 80

reflète la progression des départs à la retraite, de nombreux travailleurs ayant bénéficié des programmes d'encouragement à la retraite anticipée (voir *La retraite*). Dans les années 90, l'âge moyen de la retraite a continué de décroître, quoique à un rythme plus lent (Gower, 1997) (graphique G).

Quoi qu'il en soit, le déclin soutenu du taux d'activité des hommes plus âgés soulève des inquiétudes : sur un marché du travail qui privilégie de plus en plus les études postsecondaires, les compétences technologiques et la polyvalence, ce groupe est davantage exposé au chômage forcé que les jeunes travailleurs.

Mais dans quelle mesure faut-il attribuer le repli à la retraite facultative et au découragement entraîné par une perte d'emploi forcée? Les données laissent entendre que les deux facteurs sont en cause.

Graphique G
Les gens prennent leur retraite plus jeune.

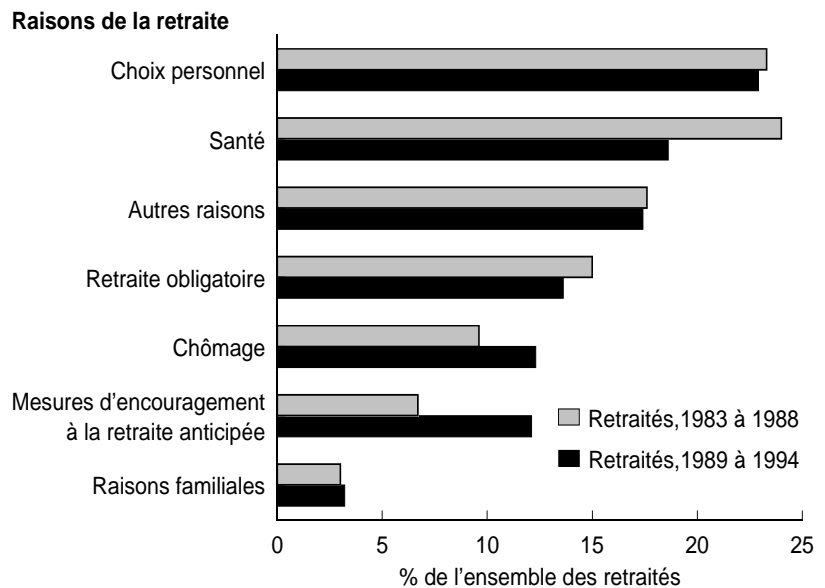


Source : Enquête sur la population active

La retraite

Les raisons pour lesquelles une personne prend sa retraite sont complexes et variées, de sorte que la baisse soutenue de l'âge moyen de la retraite n'est pas seulement le fait des départs forcés du marché du travail. En effet, les raisons à l'origine de la retraite, telles qu'elles ont été évaluées par l'Enquête sociale générale de Statistique Canada, sont restées à peu près les mêmes entre les années d'expansion de la dernière décennie et les années de récession du début des années 90. Tandis que la proportion de travailleurs qui ont profité des programmes d'encouragement à la retraite anticipée pour se retirer a pratiquement doublé, passant de 7 % à 12 %, la proportion de personnes qui mentionnaient le chômage comme principal motif de la retraite a peu progressé, passant de 10 % à 12 %. Au début des années 90, les motifs mentionnés le plus souvent demeuraient le choix personnel et la santé.

Les mesures d'encouragement ont sans doute favorisé la retraite anticipée dans les années 90.



Source : Enquête sociale générale, 1994

De la fin des années 70 au début des années 90, le risque de mise à pied définitive a peu évolué dans l'ensemble de la population active (Picot, Lin et Pyper, 1997), mais il a augmenté légèrement pour les travailleurs plus âgés. Ces derniers, les moins exposés à la perte d'emploi forcée à la fin des années 70, ont vu leurs chances d'être licenciés s'accroître dans les années 80; en 1994, ils couraient un risque un peu plus grand que les travailleurs âgés de 35 à 54 ans. Toutefois, la progression du taux des mises à pied permanentes est demeurée faible chez les travailleurs plus âgés, passant de 6,9 % en 1978 à 8,6 % en 1994. Chez les femmes, elle était encore moins prononcée, ayant été portée de 3,9 % à 4,5 %.

Bien que le risque de mise à pied ait peu augmenté, certains groupes de travailleurs plus âgés y sont particulièrement vulnérables, soit les travailleurs relativement peu scolarisés et les travailleurs des régions à taux de chômage élevé (les provinces de l'Atlantique et le Québec). Une fois licenciés, les travailleurs plus âgés, et en particulier les travailleurs sans études postsecondaires, éprouvent beaucoup plus de difficulté que les jeunes adultes à trouver un autre emploi (Statistique Canada, 1998).

La perte d'emploi ne se répercute pas de la même façon chez tous les travailleurs âgés. Par exemple, un

pourcentage important des travailleurs qui ont perdu leur emploi dans les années 90 étaient fonctionnaires, et bon nombre d'entre eux avaient droit à des programmes de retraite anticipée assortis de prestations de rattachement. Ceux qui perdaient leur emploi sans avoir accès à de tels programmes étaient nettement désavantagés, du moins jusqu'à ce qu'ils soient admissibles aux prestations du RPC/RRQ. Entre-temps, leur réintégration au marché du travail était sérieusement handicapée.

Conclusion

Que le taux d'activité n'ait pas dépassé – ni même rejoint – le taux enregistré en 1989 a suscité beaucoup d'intérêt. Plusieurs observateurs voient dans l'écart entre le taux d'activité actuel et celui de 1989 un indice de l'ampleur du découragement des travailleurs. Toutefois, l'analyse de la structure d'âge reliée à ce déclin donne à penser que d'autres facteurs structurels, notamment les études et la retraite anticipée, y ont joué un rôle important. L'estimation directe du découragement réalisée par l'EPA donne du poids à cette analyse. Ainsi, le nombre de travailleurs découragés, évalué à 108 000 en 1997, est bien inférieur à l'estimation établie à partir de l'écart entre le taux d'activité actuel et celui d'avant la récession. □

■ Note

1 Une autre étude (Jennings, 1998) est parvenue à une conclusion similaire.

■ Documents consultés

CROMPTON, S. «Perspectives d'emploi des diplômés du secondaire», dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue, vol. 7, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Automne 1995, p. 9-15.

GOWER, D. «L'âge de la retraite et l'estimation statistique», dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue, vol. 9, n° 2, Statistique Canada, Ottawa, Été 1997, p. 13-20.

JENNINGS, P. «School enrolment and the declining youth participation rate», dans *Options politiques*, vol. 19, n° 3, avril 1998, p. 10-14.

JONES, S.R.G. et W.C. RIDDELL. «The measurement of unemployment: An empirical approach», dans *Econometrica*, à paraître. Aussi disponible sur l'Internet : <http://labour.ciln.mcmaster.ca/papers/unempl.pdf>.

PICOT, G., Z. LIN et W. PYPYER. «Les mises à pied permanentes», dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue, vol. 9, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Automne 1997, p. 50-57.

STATISTIQUE CANADA. *Le point sur la population active, Travailleurs âgés*, n° 71-005-XPB au catalogue, vol. 2, n° 2, Ottawa, Printemps 1998.

Vous déménagez ?

Veillez nous faire parvenir votre nom, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client à : **Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6**; ou composez le (613) 951-7277 ou sans frais le 1 800 700-1033, ou soumettez votre changement d'adresse par télécopieur au (613) 951-1584.

Veillez nous aviser quatre semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.